

REUNION DE QUARTIER DU 9 juin 2015

Rues du Saint-Esprit, de la Poste et Hérié

Sont présents :

Elus : Fabrice CHARTREUX – Corinne COLAS – Géraldine DEBONNET – Alain FRANCESCHI - Yvan GEORGE – Nathalie-Marie WIOLAND

Garde champêtre : Cédric CARRILLO

18 habitants au début de la réunion

Monsieur le Maire remercie d'abord les personnes présentes et précise le but de la réunion, c'est-à-dire : informer les habitants de ce qui se passe dans la commune. Il précise que cette réunion doit être interactive, et doit servir à être à l'écoute des habitants pour entendre le positif comme le négatif.

Cette réunion est la cinquième réunion de quartier, quelques-unes sont encore prévues, et une réunion publique à l'échelle du village aura lieu en septembre 2015.

1 – Présentation du projet de nouveau sens de circulation à l'échelle du village

1 – Sécurisation du carrefour de l'école

Le projet de l'ancienne mairie était de créer un rond-point franchissable en lieu et place du croisement entre la rue de la Gare et la rue de la Rosière. A la place, ce sont trois feux tricolores qui seront installés, un dans chaque rue. Ces feux seront des feux dits « intelligents » : ils seront équipés de radars de vitesse qui permettront le passage au rouge si un véhicule arrive à une vitesse supérieure à celle autorisée. Ils seront également équipés d'un bouton poussoir pour les piétons (les passages piétons seront également redéfinis). Le bus sera prioritaire. Idéalement, cet équipement devrait être mis en place pour la rentrée 2015, et au plus tard pour la fin de l'année civile.

2 – Sécurisation du carrefour entre la rue Hérié et la Grande Rue

Un stop sera installé plus ou moins en face de la boulangerie afin que les véhicules montant marquent un arrêt et puissent être vus correctement dans le miroir par ceux en provenance de la rue Hérié.

3 – Grande Rue

La Grande Rue sera en sens unique entre le croisement avec la rue Hérié et celui avec le parking du Parvis de l'Eglise. Le haut de la rue sera maintenu en double sens afin de faciliter l'accès aux rues Saint-Fiacre et Saint-Maurice.

4 – Haut de la rue du Saint-Esprit (vers la rue Saint-Maurice)

La partie haute de la rue du Saint-Esprit vers la rue Saint-Maurice sera mise en sens unique dans le sens descendant. Afin de ne pas encourager la vitesse, aucune signalisation verticale indiquant ce sens unique ne sera placé en haut de la rue.

L'ancienne municipalité avait pour projet de faire quatre parcelles constructibles le long de cette ruelle. L'équipe actuelle a préféré abandonner cette idée : comment faire circuler 8 voitures à cet endroit ? Quel coût de viabilisation des terrains ? A la place sera créée une aire de loisirs regroupant des jeux pour enfants, des tables de pique-nique, un point de vue sur la plaine... renforçant ainsi le besoin de sécurisation de cette rue.

Ce nouveau sens de circulation a pour objectif principal d'offrir aux habitants la possibilité de se garer des deux côtés de la rue, et créer ainsi des chicanes naturelles favorisant une vitesse des véhicules plus limitée.

5 – Dialogue avec les habitants

- Rue de la Poste

Des habitants font remarquer que depuis que la rue de la Poste est en sens unique, la vitesse a fortement augmenté tandis que la largeur de la rue a diminué du fait de véhicules garés le long du mur.

Monsieur le Maire informe que les problèmes de stationnement seront bientôt réglés : des moyens permettant à chaque de se stationner correctement sont en train d'être mis en place (parking de 24 places rue de l'Eglise par exemple) et des panneaux et des balises seront installés. Si cela ne fonctionne pas malgré les tentatives de communication des élus et du garde-champêtre, les contrevenants se verront dans un premier temps verbalisés avant que leur véhicule ne soit emmené par la fourrière.

Monsieur le Maire rappelle que la mission première du garde-champêtre est le dialogue et la conciliation, mais que ce dernier n'hésitera pas à verbaliser si ces méthodes ne fonctionnaient pas.

- Garde-champêtre

Un habitant se pose la question du rôle joué par le garde-champêtre, notamment face aux personnes avec lesquelles le dialogue n'est pas toujours possible.

Monsieur le Maire veut croire en l'efficacité du dialogue dans un premier temps. Si effectivement cela ne fonctionne pas, le garde-champêtre pourra alors verbaliser. Il faut persévérer dans ce qui a déjà été fait.

- Stationnement

Des bandes jaunes ont été peintes sur les trottoirs afin de permettre aux gens de sortir de chez eux, notamment dans la rue Hérié.

Quand le village a été construit, il n'y avait pas de voitures, alors qu'aujourd'hui, la moyenne est de deux voitures par foyer. Il est regrettable que certains habitants aient des garages et ne s'en servent pas comme tel, cela pourrait pourtant aider le règlement des problèmes de stationnement. Mais si personne ne veut faire d'efforts, les élus comme le garde-champêtre seront impuissants.

Un habitant explique que le stationnement alterné a été abandonné dans la rue Hérié au fur et à mesure du temps pour privilégier le stationnement à droite, qui offre d'avantages de places.

Le plan de stationnement sera construit petit à petit, les élus se rendant bien compte qu'il s'agit d'un problème important.

- Entrées et sorties d'école

Les places de stationnement sur le parking de l'école seront redéfinies et le garde-champêtre prendra le temps de bien réexpliquer où il est possible et où il n'est pas possible de se garer. Il est également demandé aux personnes venant déposer ou récupérer leurs enfants à l'école de bien vouloir prendre leurs responsabilités en matière de stationnement.

2 – Proposition d'un nouveau plan de stationnement

- Rue du Saint-Esprit

Un parking en gravillonnage goudronné a été réalisé en haut de la rue du Saint-Esprit, afin de réaliser un équipement propre, efficace et à moindre coût, permettant ainsi de renforcer la sécurité incendie du village.

La création de ce parking ne veut pas dire que rien d'autre ne sera fait : il pourra notamment à nouveau en être question quand l'aménagement de la rue du Saint-Esprit sera à l'étude.

Monsieur le Maire explique que les voiries devraient être refaites tous les 7 ans : à Domgermain, les derniers travaux remontent à 1985. Le but de la municipalité est de remettre en état toutes les rues du vieux village d'ici à la fin de la mandature, ainsi que d'embellir le village, notamment en faisant courir tous les câbles électriques le long des façades sous les toitures.

- Rue de la Poste

Une nouvelle place de stationnement sera créée devant le salon de coiffure, en transformant la place le long de la vitrine en deux places perpendiculairement à cette vitrine. Ces places de stationnement auront également un effet « chicane » pour les personnes venant de la ruelle.

- Bornes

Des bornes seront installées un peu partout dans le village, blanches à bandes réfléchissantes. Peu chères, elles délimiteront les interdictions de stationner de manière propre aux endroits stratégiques.

3 – Questions diverses

- Les personnes dont le chien sera vu en train de déféquer sur la voie publique seront passibles d'une amende de 68 €. Des distributeurs de canisacs, ainsi que des poubelles, seront installés de façon plus systématique dans le village. Les chiens qui seront vus dans le village sans leur maître risquent de se faire conduire à la fourrière.
- Les services techniques font régulièrement le tour du village pour l'entretenir, dans le but d'augmenter le nombre de personnes qui feront attention à leur environnement.
- Accès au plateau sera bloqué par la route du fort qui sera barrée et par la route du plateau qui sera barrée derrière le terrain de foot.
- Le fort sera fermé pour des raisons évidentes de sécurité, et parce qu'il est inclus dans la zone Natura 2000. Seul le Maire sera en mesure de décider de son ouverture. Un habitant fait remarquer qu'il faut mettre des barrières partout, sinon il y aura toujours moyen d'y accéder. Monsieur le Maire fait remarquer que c'est la zone Natura 2000 qu'il faut protéger en priorité, et que c'est là que se trouve concentrée la majorité des déchets.
- Un habitant se plaint de la pression trop faible de l'eau depuis le changement des compteurs : Monsieur Yvan GEORGE se charge de contacter le SIETS.
- Assainissement : les rues du Saint-Esprit, de la Poste et Hérié ne sont pas concernées par les travaux, sauf pour ceux qui auraient des ANC et qui devraient se raccorder au réseau. Le premier coup de pelle devrait être donné fin 2016. Le budget est de 4 ou 5 millions d'euros pour les communes de Domgermain (Bois-le-Comte y compris), Charmes-la-Côte et Choloy-Ménillot. Une fois les travaux terminés, les entrées du village seront améliorées.
- Les habitants ont peur que la future aire de jeux rue du Saint-Esprit devienne un lieu de rassemblement de jeunes qui font du bruit et qui dégradent les lieux. De plus, ils ne veulent plus avoir à refaire la police comme ce fut le cas il y a quelques années. Monsieur le Maire leur explique que le garde-champêtre est justement là pour éviter ce genre de problème, et que s'il le faut, l'endroit sera fermé la nuit, comme ça pourrait l'être pour le cimetière.
- Les services techniques et la mairie sont remerciés et félicités pour le bon entretien du village, même si le banc peint en bleu n'est pas un essai concluant. Monsieur le Maire rappelle néanmoins l'arrêté qui oblige chaque habitant à nettoyer le trottoir et le caniveau le long de sa façade.
- Cette année, plus de 1000 plants de fleurs ont été plantés, et un dossier de candidatures aux « Villes et Villages fleuris » a été demandé. Un partenariat avec les

pépinières Houot a été mis en place, qui permettra notamment la plantation de 100m linéaires de charmille autour du city stade.

- Monsieur le Maire rappelle sa volonté de ne pas augmenter les impôts tant que les budgets peuvent être bouclés et que si le Maire et les adjoints sont indemnisés pour l'exercice de leurs fonctions, ils n'hésitent pas à utiliser cette indemnité pour l'achat de petit matériel ou de fournitures.
- La maison médicale qui sera construite à côté de l'école a déjà fait le plein de praticiens.
- Monsieur le Maire travaille sur une convention avec la CCT afin que les avantages soient mieux partagés : Movia devrait bientôt intégrer Domgermain dans son parcours, et un service de transport à la demande pourrait voir le jour.

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes présentes à cette réunion et les assure d'une prochaine d'ici un an, tout comme la réunion publique concernant l'ensemble du village.

Fin de la réunion à 21h45.